

Renvoi au ministre de la guerre de la pétition du citoyen Roget, blessé, qui demande une place et des indemnités, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au ministre de la guerre de la pétition du citoyen Roget, blessé, qui demande une place et des indemnités, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 560;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32777_t1_0560_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

exterminateur sur les villes de la République, pour les soustraire à l'esclavage. Nous la découvrons par-tout la main de cet exécrationnel Ministre de l'imbécile George, déchirant la République, armant les assassins, traçant les plans de trahison, de carnage et de dévastation, répandant la corruption à grands flots, donnant l'impulsion aux ennemis de l'intérieur, ralliant ceux de l'extérieur, leur soufflant sans cesse sa rage contre l'égalité, marquant enfin en caractères sanglants tous les maux qui nous affligent. Voilà le chef des conspirations, voilà l'ennemi le plus cruel et le plus dangereux.

Législateurs ! C'est là qu'il faut diriger nos coups. Nous sommes prêts, nos bras ne demandent qu'à frapper. Entrouvre-toi, Montagne sacrée, lance sur ce pays d'esclaves un volcan de flammes dévorantes. Que ses ports, que ses manufactures en deviennent la proie ! que son territoire ravagé, que la ruine de son commerce le livre à la plus affreuse misère, apanage des esclaves ! Marchons vers l'Angleterre ; qu'aux cris de liberté, poussés par nos phalanges, l'Anglais s'anime enfin d'horreur contre ses tyrans, ou qu'il soit exterminé ! Que l'Angleterre soit libre, ou qu'elle soit détruite !

Législateurs, pour réussir dans ce grand projet, vous seuls devez tenir les rênes du Gouvernement. Il ne faut plus à la tête de nos bataillons, dans nos Etats-majors, des hommes sans expérience, des jeunes gens qui n'ont que le talent du verbiage ; il faut les remplacer par des soldats blanchis dans les combats ; les grades importants doivent être le prix du service et du courage. Que le spectacle scandaleux de jeunes gens sans expérience, commandant à des hommes couverts de blessures, éprouvés par la fatigue des combats, disparaisse enfin de nos armées ! Cet abus révoltoit dans l'ancien régime ; pourquoi se reproduit-il encore dans le nouveau ? Pourquoi ? Parce que la nomination aux grades militaires a été confiée à un seul homme qui, dans l'impossibilité de se répandre dans les armées, de suivre le soldat dans les actions, de le connaître à ses exploits, est obligé de s'en reposer sur des adjoints jeunes aussi, presque sans expérience, que la voix du peuple n'a pas désignés, élevés de l'obscurité dans les places éminentes, et qui ne peuvent produire pour garans de leur probité, de leurs principes et de leurs talens, de long services rendus à la Patrie dans des places inférieures, qui ne sont recommandables que par quelques déclamations. Vous seuls, législateurs, avez été élus par le peuple français ; vous seuls avez prouvé à l'univers entier que vous étiez dignes de sa confiance ; vous avez prouvé que vous n'aimiez que votre pays, que vous connaissiez les principes par lesquels on fonde les Républiques, que vous connaissiez les hommes : vous seuls devez donc nommer aux grades militaires supérieurs. Que le comité de salut public fasse donc les promotions sur la désignation des représentans du peuple, justes appréciateurs du mérite du soldat dont ils partagent les travaux, et non sur la désignation ministérielle.

Pour réussir à ce grand projet, vous devez être tout entiers à la chose publique ; vous devez n'avoir qu'une même âme, vous pressez les uns autour des autres. Si quelques intrigans ont l'audace de vous inquiéter par de vagues dénunciations, par de méprisables chicanes, sur des

fautes légères, inséparables de l'humanité, frappez-les sans pitié ; qu'ils tombent, que leur exemple effraie tous ceux qui, comme eux, auroient la stupide ambition de devenir les régulateurs de l'opinion publique, et de vous maîtriser. Vous avez tout bravé pour la Patrie : revêtus d'un grand pouvoir qui vous environnoit de tous les moyens de séduction, vous êtes restés purs, inaccessibles à l'or des Tyrans, au plaisir de la domination. Les intrigans qui vous assiègent, qu'ont-ils à nous produire ? De vaines déclamations. Ce ne sont pas là des titres à la confiance du peuple. Vous seuls en êtes investis. C'est dans vos mains qu'il a déposé sa foudre ; c'est vous qu'il a rendus les arbitres de ses destinées. Soufflez sur ces pignées qui se croient des géans dans leur orgueil, qui voudroient rivaliser avec vous, vous entraver dans votre marche, et ils rentreront dans le néant.

C. A. YSABEAU (*présid.*), REYNAUD (*v.-présid.*),
GIRARD, FONTANES, DUFRESNE, MARGARON
(*secrétaires*).

35

Le citoyen Dominique Roget, officier au 26^e régiment de cavalerie, a fait toutes les guerres depuis 1758 et depuis la révolution ; il a été forcé de revenir chez lui, le 20 nivôse, par des douleurs rhumatismales qui ne lui permettent plus de continuer ses services ; il désire, au lieu de retraite, que la Convention lui accorde une place qui puisse la faire subsister avec son épouse. Les pertes qu'il a faites le contraignent de demander le paiement de deux chevaux qu'il a laissés à son corps, et des indemnités relativement à ce que ses effets ont été pillés.

La Convention décrète le renvoi de la pétition au ministre de la guerre (1).

36

Le ministre des contributions publiques envoie trois états relatifs à la fabrication des monnoies.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (2).

Le ministre des contributions publiques fait passer trois états relatifs à la fabrication des monnoies.

Le premier présente la fabrication des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le 1^{er} janvier 1793 (style esclave) jusqu'au 30 pluviôse dernier ; elle s'élève à 4,933,573 liv.

Le second comprend les envois de cuivre et de cloches, faits par les départemens aux maisons ds monnoies et ateliers monétaires, jusqu'audit jour 30 pluviôse dernier ; ils se montent, savoir : en cuivre et bronze, à 578,429 liv. et en cloches, à 5,431,044 liv. 15 s.

Le troisième fait connaître la fabrication des cinq décimes ; depuis le 1^{er} pluviôse jusqu'au

(1) P.V., XXXII, 324. J. Sablier, n° 1169.

(2) P.V., XXXII, 325.